



Achat de parts par l'un des associés

Par **quentin6868**, le **03/02/2022** à **14:58**

Bonjour

Mon associé à détourné les technologies de notre entreprise ce qui lui a permis de trouver un financement pour celle qu'il s'est créée seul depuis.

Maintenant il faut négocier avec probablement un procès à la clé.

J'ai énormément de choses contre lui alors qu'il n'en a pratiquement pas contre moi, sans compter que les miennes sont écrites et validées par huissier alors que les siennes sont des avis ou impressions ... (pour le moment en tout cas)

Financièrement je n'ai plus aucun moyens. Est ce possible d'avoir une aide juridictionnelle ?
Comme s'y prendre ? L'avocat est commis d'office ou choisi sur une liste ou choix total ?

Cela est urgent aussi parce que je dois stopper les factures (je suis au poste de PDG).
L'enjeu est important (plusieurs centaines de milliers d'euros pouvant aller jusqu'à des dizaines de millions)

Merci pour votre aide